

*Initiatives ministérielles*

mes et aucun d'entre eux ne nous a dit qu'il avait été consulté par le ministère.

À qui le gouvernement parle-t-il? Auprès de qui s'informe-t-il? Sur quoi s'appuie-t-il? Sur quel fondement reposent les initiatives qu'il veut présenter? Sûrement pas sur les données de Statistique Canada parce qu'elles ont de quoi donner le frisson aux Canadiens les moins critiques. Les statistiques ne confirment certainement pas les prédictions enthousiastes de la ministre sur les bienfaits pour notre pays de l'adoption du projet de loi C-21.

Voici ce que dit à ce sujet, par exemple, un économiste réputé. Je sais que les économistes ne sont pas tous du même avis, mais selon celui-ci, qui est cité dans le *Toronto Star* du 2 octobre 1989, la seule façon d'éliminer le chômage est de favoriser la croissance. La croissance, et non les salaires, serait le meilleur moyen de réduire le chômage.

Pourquoi dit-il cela? Ces gens-là doivent avoir consulté les mêmes groupes d'experts, contrairement aux ministériels et aux fonctionnaires du ministère, semble-t-il. Il existe un autre rapport qui vient du ministère même. Comment peuvent-ils diffuser de l'information qui contredit ce qu'ils avancent? Après nous avoir présenté toutes sortes de sornettes, disent-ils enfin la vérité?

Le *Globe and Mail* du 30 octobre 1989 publiait en manchette «La main d'oeuvre à bon marché, un coûteux carcan social». La main d'oeuvre à bon marché serait donc un coûteux carcan social». Ne l'oublions pas parce que le gouvernement semble vouloir créer un réservoir de main-d'oeuvre à bon marché.

On lit dans l'article que c'est un mythe de croire que l'économie ne peut fonctionner sans main-d'oeuvre à bon marché. Cette main-d'oeuvre coûte plus cher qu'on ne le pense. L'enquête sur la population active réalisée en 1986 par Statistique Canada montre clairement, que plus les diverses formes d'aide sociale sont généreuses, plus le taux de chômage et les dépenses du gouvernement augmentent.

Selon la même enquête, les travailleurs qui gagnent moins de 6 dollars l'heure connaissent trois semaines de chômage par année, en moyenne. L'enquête précise que, même si elles constituent la moitié du total des chô-

meurs, les personnes qui gagnent moins de 10\$ l'heure ont reçu 85 p. 100 des prestations d'assurance-chômage.

Ce projet de loi attaque précisément les personnes qui gagnent moins de 10 \$ l'heure. Ce n'est pas elles qui supportent le pays, pour ainsi dire. Ce n'est pas elles qui amassent d'importantes sommes d'argent. Ce n'est pas elles qui pillent le Trésor. Selon cet article, le coût réel de la main-d'oeuvre qui gagne moins de 6 \$ l'heure varie entre 7,50 \$ et 8,50 \$ l'heure, si l'on tient compte de la participation des contribuables.

Ce que le secrétaire parlementaire et la ministre devraient savoir, c'est que, de 1981 à 1986, plus d'emplois ont été créés dans la catégorie des emplois à 5,50 \$ et moins l'heure que dans toutes les autres catégories confondues.

Le premier ministre et tous ses ministres déclarent fièrement à la Chambre que 57 000 emplois ont été créés en Colombie-Britannique le mois dernier. Ils oublient cependant de parler des pertes nettes enregistrées dans les autres provinces. Ils disent que 189 000 emplois ont été créés cette année durant les trois premiers trimestres, soit jusqu'à la fin de septembre. Tout cela a l'air fabuleux.

L'an dernier, 348 000 emplois ont été créés avant la signature de l'Accord de libre-échange, accord qui devait nous apporter des richesses inestimables. Si une hausse de l'emploi est un signe de richesses inestimables, je demanderais au secrétaire parlementaire de sortir sa calculatrice pour voir ce que devient ce total provisoire de 189 000 si j'y ajoute les projections pour le dernier trimestre. Même si j'y ajoute 70 000 emplois, ce qui est extrêmement généreux de ma part, il manque encore plus de 100 000 nouveaux emplois pour égaler le nombre d'emplois créés durant l'année précédant la signature de l'accord.

Où sont tous ces emplois? Le premier ministre dit: «Ce sont tous des emplois à plein temps.» C'est merveilleux. Où sont-ils? Ils sont au bas de l'échelle de rémunération. Les gens sont forcés d'accepter des emplois qui leur donnent à peine de quoi subsister.

Je voudrais poursuivre sur le sujet. Selon l'économiste en question, le problème qui se pose au Canada, c'est que le taux de croissance de la main-d'oeuvre est, de loin, le plus fort des pays industrialisés, du fait de la croissance de l'économie et de la présence permanente d'une main-d'oeuvre à bon marché. Selon moi, cette main-d'oeuvre à bon marché va s'accroître de façon marquée à la suite de l'application de ce projet de loi, de cette mesure pernicieuse qui ne fait absolument rien pour accroître les